

ABSENTÉISME... PROGRAMME CARE : CARRÉMENT TOXIQUE !



Le gouvernement et le Medef sont d'accord : le taux d'absentéisme au travail est trop élevé et coûte cher.

COVÉA, s'inscrit pleinement dans ce constat, considérant que l'absentéisme désorganise les services. Alors que nous aurions pu penser qu'ils étudieraient le sujet sous l'angle de la prévention et des conditions de travail, depuis 2 ans avec son programme CARE, COVÉA a fait le choix de mesures répressives :

- ✓ Mise en place de contrôles médicaux quasi-systématiques à l'initiative de l'employeur, dont l'objectif consiste à vérifier que l'arrêt de travail est justifié.
- ✓ Entretiens de « ré-accueil » qui sont plutôt des entretiens de recadrage visant à faire culpabiliser les salariés au lieu de favoriser un retour serein au travail.
- ✓ Impact des arrêts sur les primes (P3CO, participation, abondement).
- ✓ Fin de la prise en charge des jours de carence et du maintien de salaire pour les salariés ayant moins de 12 mois d'ancienneté dès 2026.

Si l'employeur tente de faire culpabiliser les salariés, ces artifices ne doivent pas lui faire oublier ses obligations.

LES DEMANDES DE LA CGT

À la CGT nous voulons une réelle politique de prévention qui permettrait de faire baisser les arrêts de travail liés notamment, à l'épuisement professionnel et répondrait à améliorer le quotidien au travail.

L'employeur doit prévenir l'usure professionnelle et réduire la pénibilité. C'est un enjeu majeur.

OUI les salariés sont victimes de mauvaises conditions de travail.

NON les salariés ne sont pas des fraudeurs ou profiteurs du système.

Nous voulons l'ouverture de négociations sur l'usure professionnelle et la pénibilité au travail sur la base d'une expertise totalement indépendante.

ATTENTION !

- ✓ Respectez vos horaires de sorties y compris les week-ends et jours fériés.
- ✓ Faites attention à la communication sur les réseaux sociaux. Les messages même privés peuvent être utilisés contre vous.

De même, nous vous conseillons de vous déclarer en accident de travail dès qu'il y a un lien entre l'arrêt et le travail (via le formulaire sur LIFEBOX).

PLUSIEURS PROCÉDURES DISCIPLINAIRES ONT ÉTÉ INITIÉES EN VUE DU LICENCIEMENT DE SALARIÉS, EN LIEN AVEC LES SITUATIONS SUIVANTES :

- ✓ Les plateformes médicales en ligne : certaines de ces plateformes délivrent des arrêts de travail non-conformes, car établis sur la seule base d'un questionnaire médical, sans consultation d'un médecin. Il est facile de se faire berner ; si vous avez recours à l'une de ces plateformes, veillez à bénéficier d'une consultation en direct avec un médecin qui établira un diagnostic médical.
- ✓ Si vous êtes en arrêt de travail, y compris avec sorties libres, et que vous pratiquez une activité sportive ou culturelle, le médecin doit spécifier sur l'arrêt maladie qu'il vous autorise à poursuivre vos activités. Faute de cette mention spécifique, l'entreprise peut considérer que ces activités seraient de nature à empêcher le salarié de recouvrer ses forces et ainsi rallonger la durée de l'arrêt.

DE TOUTE ÉVIDENCE, LA DIRECTION PERSISTE DANS SON PROJET CARE À SANCTIONNER À TOUT PRIX, SANS EMPATHIE ET SANS CONSIDÉRER LES SITUATIONS PERSONNELLES DES SALARIÉS.

Pour autant, ne tombez pas dans l'excès inverse. Venir travailler en étant malade n'est pas la solution.

Contactez vos élus et représentants CGT en cas de difficulté ou pour tout renseignement.

Soyons attentifs et **solidaires** les uns avec les autres contre cette stratégie. Ne laissons pas faire en silence. **La CGT sera à vos côtés pour vous accompagner et vous défendre. Syndiquez-vous** pour ne plus être seule et agir collectivement.



NAO SALAIRES 2026 : ET SI NOUS EN PARLIONS ?

Construisons ensemble nos revendications. Répondez au sondage ici :



LA CGT SE BAT POUR DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE PÉRENNES SANS IMPACT EN CAS D'ARRÊT MALADIE.

+ de salaire **=** de prime **=** revenu garanti

À LA CGT, CE QUE NOUS DÉFENDONS, C'EST LE SALAIRE

REJOIGNEZ-NOUS DANS NOTRE COMBAT

RDV LE 27/11 POUR LES NAO SALAIRES !

SUIVEZ-NOUS !



En savoir plus sur la CGT COVEA : **CGTCOVEA.ORG**
Prendre contact avec nous ou adhérer : **CGTCOVEA.ORG/CONTACT/**
En savoir plus sur l'Ugict-CGT : **UGICTCGT.FR/QU-EST-CE/**

la cgt COVEA



FLASH SYNDICAL JE M'ABONNE (c'est gratuit !)



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.